

Suivant les Consignes Administratives 2022-2023 de la F.S.C.F. et la mise en place du nouveau logiciel ADAGIO, il vous sera demandé de remplir un Mandat de prélèvement SEPA.

La Fédération Sportive et Culturelle de France en a mis en place un exemplaire que nous vous communiquons.



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FSCF à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSCF

Débiteur

Référence unique du mandat :

Nom de la structure :

Adresse de la structure :

Code postal :

Ville :

Pays : France

IBAN :

SWIFT BIC :

Fait à :

Le :

Signature :

Créancier

Identifiant créancier SEPA : FR61ZZZ519317

Fédération Sportive et Culturelle de France

Association Loi 1901

22 Rue Oberkampf 75011 Paris

Paiement : **récurrent/répétitif**

ponctuel